

> Intitulé de l'emploi

Médecin conseil

> Autres appellations

- Médecin des organismes de protection sociale

> Définition synthétique

Le médecin conseil conseille les organismes de protection sociale sur les demandes de prestations médicales, dentaires (dentiste conseil) et pharmaceutiques (pharmaciens conseil) et contrôle la pertinence des demandes avec les besoins de santé des assurés.

> Activités principales

- Conseil à la Cafat et aux assurés pour la surveillance des bonnes pratiques médicales, la maîtrise des coûts (médicaments, actes divers, matériels...) et la qualité des soins, il est à la fois contrôleur et conseiller
- Contrôle des pratiques médicales, des coûts et de la qualité des soins
- Activité de santé publique de prévention avec l'assurance du respect de la législation en vigueur sur la santé
- Élaboration, en concertation avec les médecins traitants, des protocoles de suivi des patients en longue maladie et respect de ces protocoles
- Délivrance de dérogations pour des actes exceptionnels ou d'accès au secteur privé pour des aides médicales
- Contrôle du bien-fondé des arrêts de travail en concertation avec le médecin traitant ou examen du patient
- Détermination du taux d'incapacité temporaire ou définitif des arrêts de travail
- Reconnaissance d'une maladie professionnelle
- Gestion des dossiers d'évacuation sanitaire hors de la Nouvelle Calédonie
- En charge de la concertation confraternelle en cas de litige avec les médecins traitants

> Compétences requises

Savoir :

- Législation de la santé en vigueur en Nouvelle-Calédonie

Savoir-faire :

- Travailler de façon confraternelle et sans inquisition avec les médecins traitant et les patients
- Exercer de manière impartiale

• Comportements professionnels

- Rigueur
- Discrétion
- Sens du travail en équipe
- Impartialité
- Diplomatie
- Sens des relations humaines

> Conditions particulières d'exercice

- Profession réglementée

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Maîtrise des dépenses de santé

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

- Développement de l'emploi dans certaines mutuelles

> Proximité avec d'autres emplois